

# Commission environnement



## PATRIMOINE NATUREL

Réunion du groupe de travail du 12 février 2009

# Sommaire

1. SCOT et biodiversité
2. La notion de “biodiversité”
  - L'érosion de la biodiversité :  
constats  
causes  
analyse de l'occupation du sol sur le territoire : agriculture et espaces naturels
4. La diversité des écosystèmes
5. La richesse animale et végétale associée
6. La protection des espèces et des espaces
7. Un besoin de connecter les espaces :  
renforcement du réseau écologique...
8. Conséquences possibles de l'aménagement du territoire sur le  
patrimoine naturel
9. Les acteurs sur le territoire
10. Les principales actions sur le territoire :  
volet relatif à la planification  
volet relatif à la sensibilisation et à l'éducation à  
l'environnement  
volet relatif à la gestion
11. Concilier protection et développement

# 1. SCOT et Biodiversité

Conformément aux articles L.110 et L.121- 1 du Code de l'Urbanisme et des principes du Développement Durable, le SCOT doit permettre :

- d'assurer à la population des conditions de logement, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources ;
- notamment de **garantir une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux.**

## « Les schémas de cohérence territoriale :

- expose le **diagnostic** établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de l'espace, **d'environnement**, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services.

- [...]

- fixent, pour mettre en œuvre le projet d'aménagement et de développement durable retenu, dans le respect des équilibres résultant des principes énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1, les **orientations générales** de l'organisation de l'espace et de la restructuration des espaces urbanisés et déterminent les **grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers**. Ils apprécient les **incidences prévisibles de ces orientations sur l'environnement**.

A ce titre, ils définissent notamment les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat et à la construction de logements sociaux, à l'équilibre entre l'urbanisation et la création de dessertes en transports collectifs, à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations préférentielles des commerces, à la **protection des paysages**, à la mise en valeur des entrées de ville et à la prévention des risques.

Ils **déterminent les espaces et sites naturels, agricoles ou urbains à protéger et peuvent en définir la localisation ou la délimitation.** »

# 1. SCOT et Biodiversité

Le Schéma de Cohérence Territoriale est soumis à un lien de compatibilité avec :

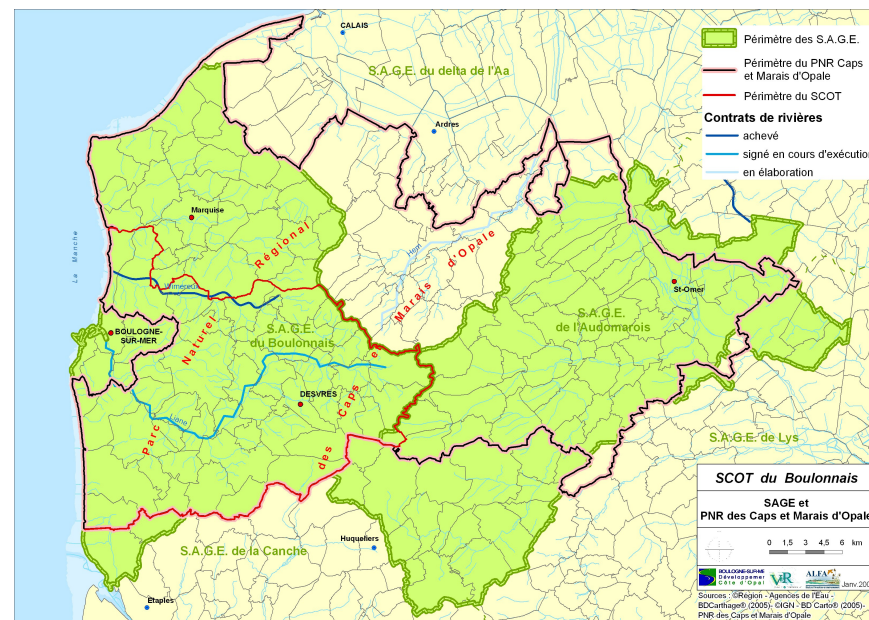
- Les principes énoncés aux articles L.110 et L.121-1 (*principe d'équilibre, de diversité des fonctions et mixité sociale, et du respect de l'environnement*)

- La Charte de Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

- Le SDAGE Artois-Picardie dont les orientations essentielles visent à assurer :

- la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides ;*
- la protection contre toute pollution et la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines, [...];*
- le développement et la protection de la ressource en eau ;*
- la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource.*

- les SAGE



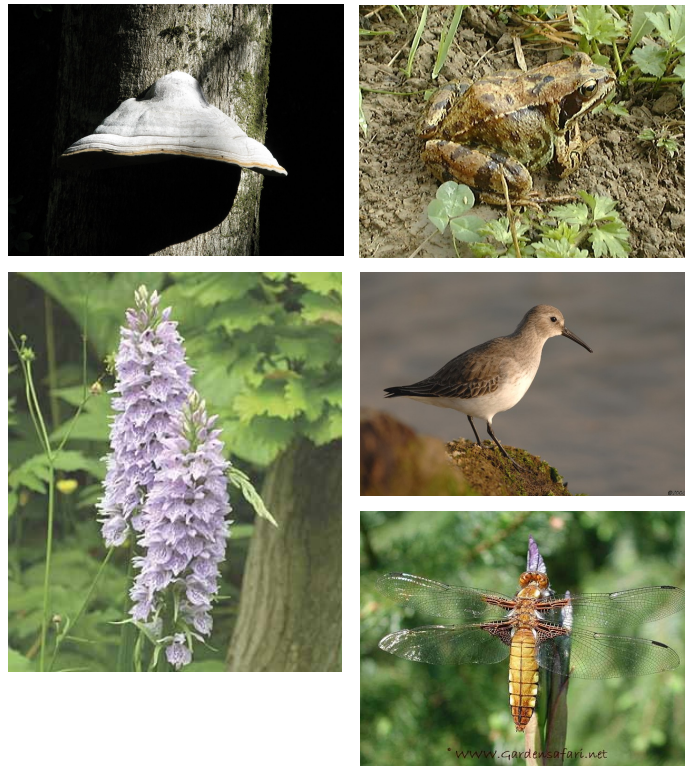


## 2. La notion de “Biodiversité”

### Diversité génétique



### Diversité spécifique



### Diversité écologique



Importance de la  
diversité des

habitats naturels,  
de leur  
répartition..

### 3. L'érosion de la biodiversité : constats

**Rappel sur les chiffres dans le monde**  
**5,5 à 20 millions d'espèces dans le monde**  
**1 754 000 espèces connues**

**Zoom sur la flore régionale :**

*37 espèces protégées nationalement*

*180 espèces protégées régionalement*

*11 espèces prioritaires sur la liste rouge nationale*

*65% des espèces classées entre assez rares et exceptionnelles en termes de rareté.*

*En région, depuis 1800 : 119 espèces ont disparu soit plus d'un tous les 2 ans en moyenne.*

*Au cours des 30 dernières années, plus de 30 espèces de milieux remarquables ont disparu, soit 1 espèce par an en moyenne ! Certaines étaient rarissimes pour la région mais aussi pour la France et l'Europe.*

	France	
	Flore	Faune vertébrée
Menacées d'extinction	10%	21%
En danger	97	
Vulnérable	290	
Rare	70	
Espèces protégées	429 (8,7%)	524 (5,5%)

	France	Région	
		Connus	Menacés
		Flore	
<b>Pantes vasculaires</b>	4900	1205	360
<b>Bryophytes</b>		310	inconnu
<b>Fonge</b>		3275	520
Faune vertébrée			
<b>Mammifères</b>	112	55 (1)	17 (1)
<b>Oiseaux</b>	365	163 (2)	59 (2)
<b>Reptiles</b>	37	5	3
<b>Amphibiens</b>	35	15	8

(1) mammifères terrestres uniquement

(2) nicheurs uniquement

Source : associations de naturalistes, DIREN



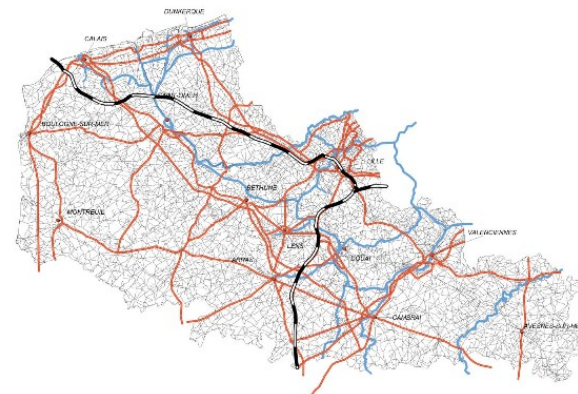
**Pourquoi ?**



### 3. L'érosion de la biodiversité : les causes



Contribution de l'Etat en région au schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux - Région Nord / Pas de Calais



**Grandes infrastructures et Morcellement du territoire**

- Routes et autoroutes supportant un trafic important
- Canaux
- T.G.V.
- Autres routes

Les mots matérialisés dans cette carte sont soumis à titre indicatif et peuvent être actualisés par rapport à la veille cartographique.

Echelle : 1/1'000 000

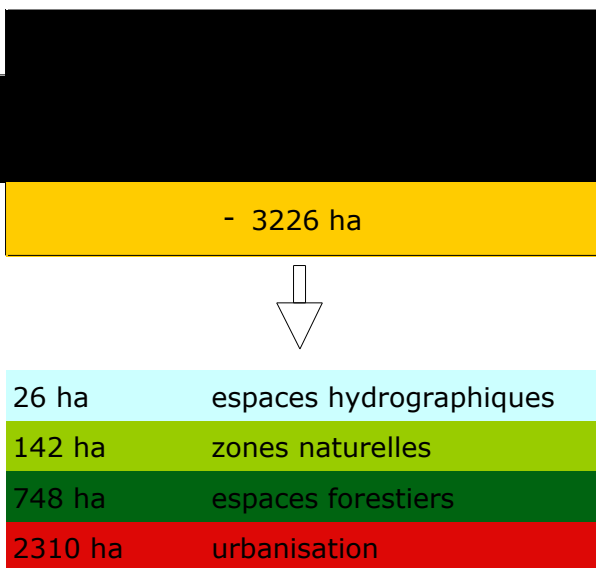
© BRACON D'EPH - G.M.H.C.  
© S.T.G. CHENET Nord-Pas-de-Calais  
© Centre National de Recherche et de Formation  
Carte BRACON Nord-Pas-de-Calais  
septembre 2010







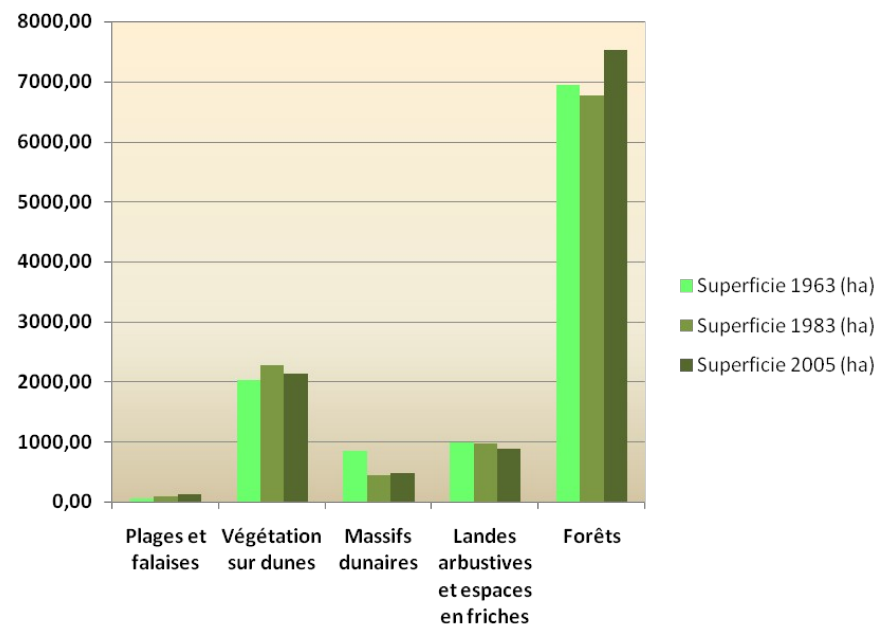
### 3. L'érosion de la biodiversité : analyse de l'occupation du sol sur le territoire : agriculture et espaces naturels



#### Evolution des surfaces agricoles

**72% de la perte de surface agricole sont liés à l'urbanisation...**

#### Evolution des surfaces en espaces naturels



**Une part constante mais des changements dans les types de milieux : régression des espaces ouverts au profit des espaces boisés, avec les conséquences associées en termes de biodiversité...**

## 4. La diversité des écosystèmes

### Littoral et milieu marin :

26 km de côtes, avec des espaces majeurs (Dunes de Slack, Pointe aux Oies, Crèche, massif dunaire d'Ecault à Dannes).

Importance des migrations (oiseaux, mammifères marins)



## 4. La diversité des écosystèmes

### Coteaux calcaires :

Ils abritent des pelouses calcicoles, riches d'une faune et d'une flore spécifiques mais sont soumis à :

- une déprise forte qui se traduit par l'enfrichement des coteaux
- des plantations denses





## 4. La diversité des écosystèmes

### Boisements

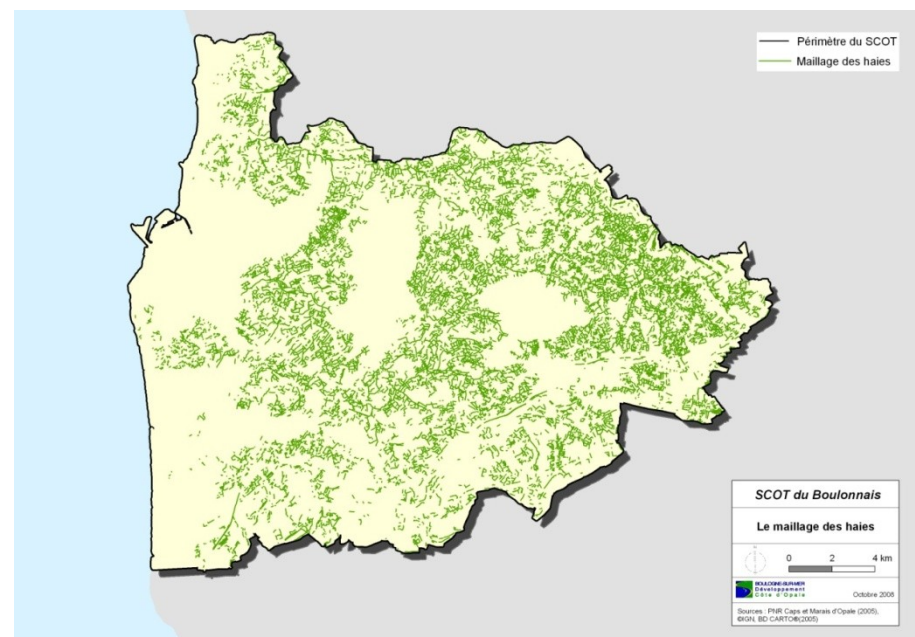
3 massifs forestiers couvrant 4740 ha, présentant des spécificités écologiques.

Des petits boisements épars



### Bocage

Haies diversifiées, mares, prairies permanentes dont les prairies humides...





## 4. La diversité des écosystèmes

### Rivières et chevelu hydrographique de surface

Liane et ses affluents

Wimereux et ses affluents

Fossés



### Zones humides

Mares

Pannes dunaires



## 4. La diversité des écosystèmes

### Milieux anthropisés

Eglises

Châteaux et manoirs

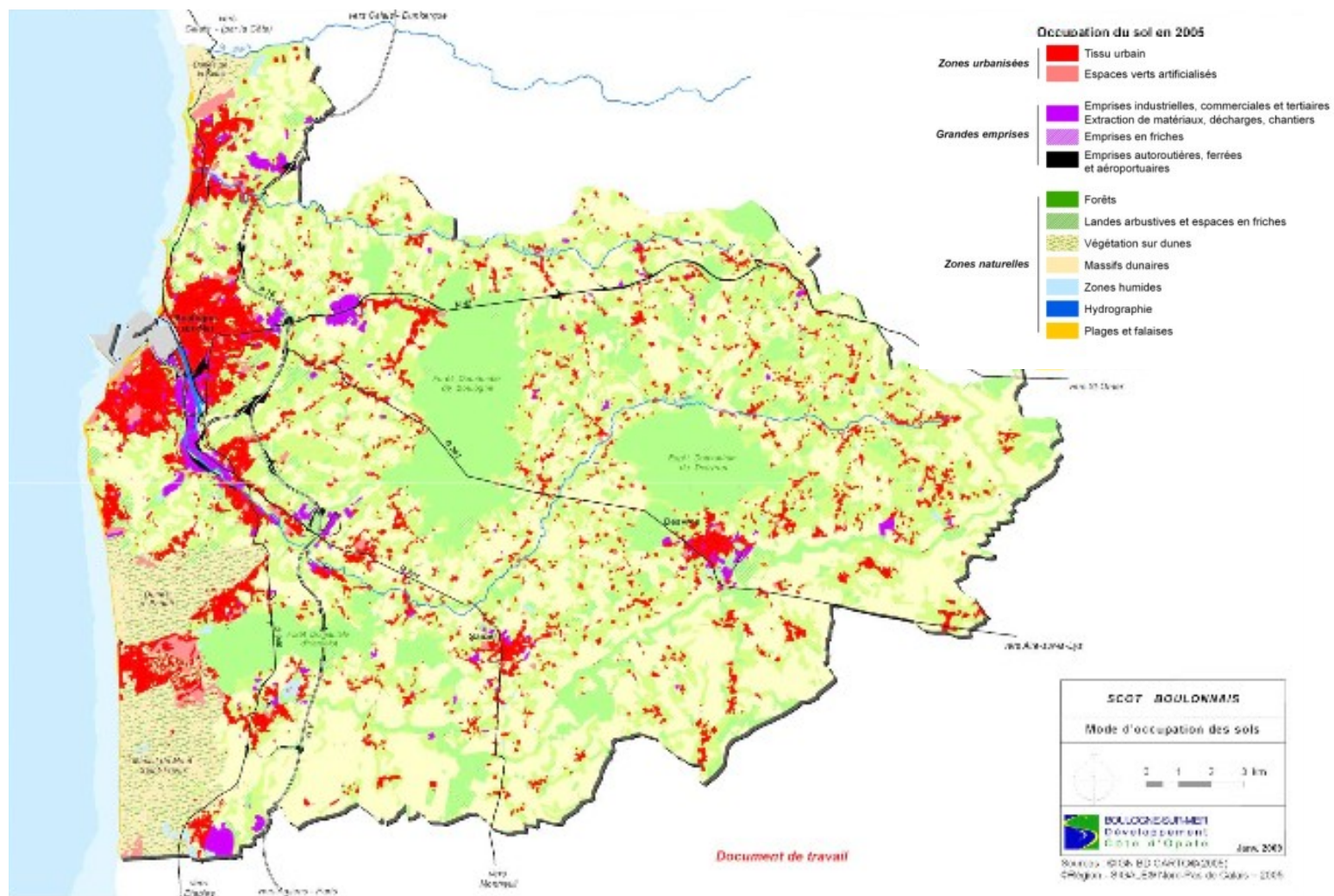
Fermes et granges

Murets





## 4. La diversité des écosystèmes : bilan





## 5. La richesse animale et végétale associée

Triton crête



Damier de la succise



Mouette tridactyle

Moineau domestique

Phoque veau marin



*Liparis loeseli*

*Sisymbrium supinum*

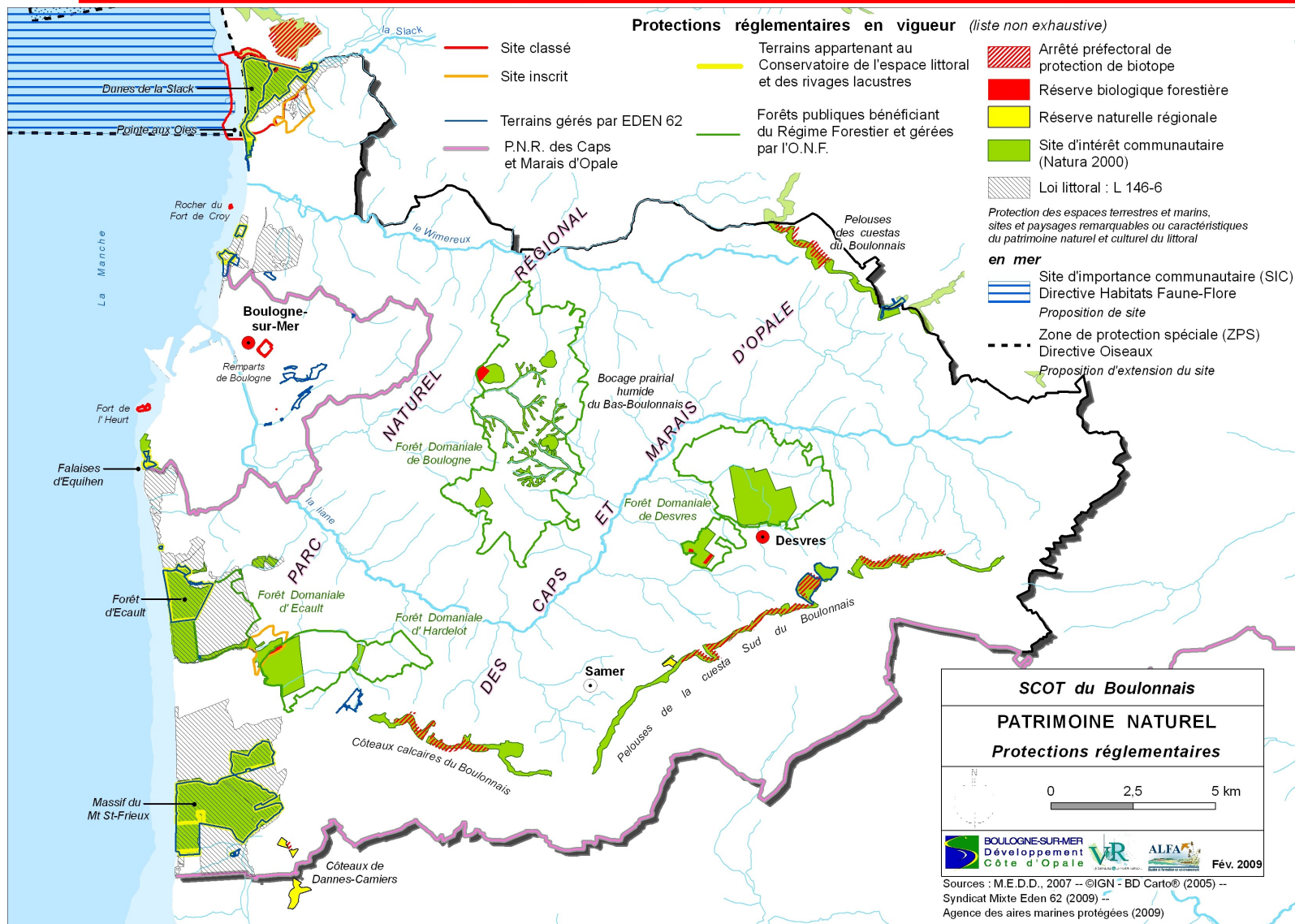
Orchidées des coteaux

*Eryngium maritimum*



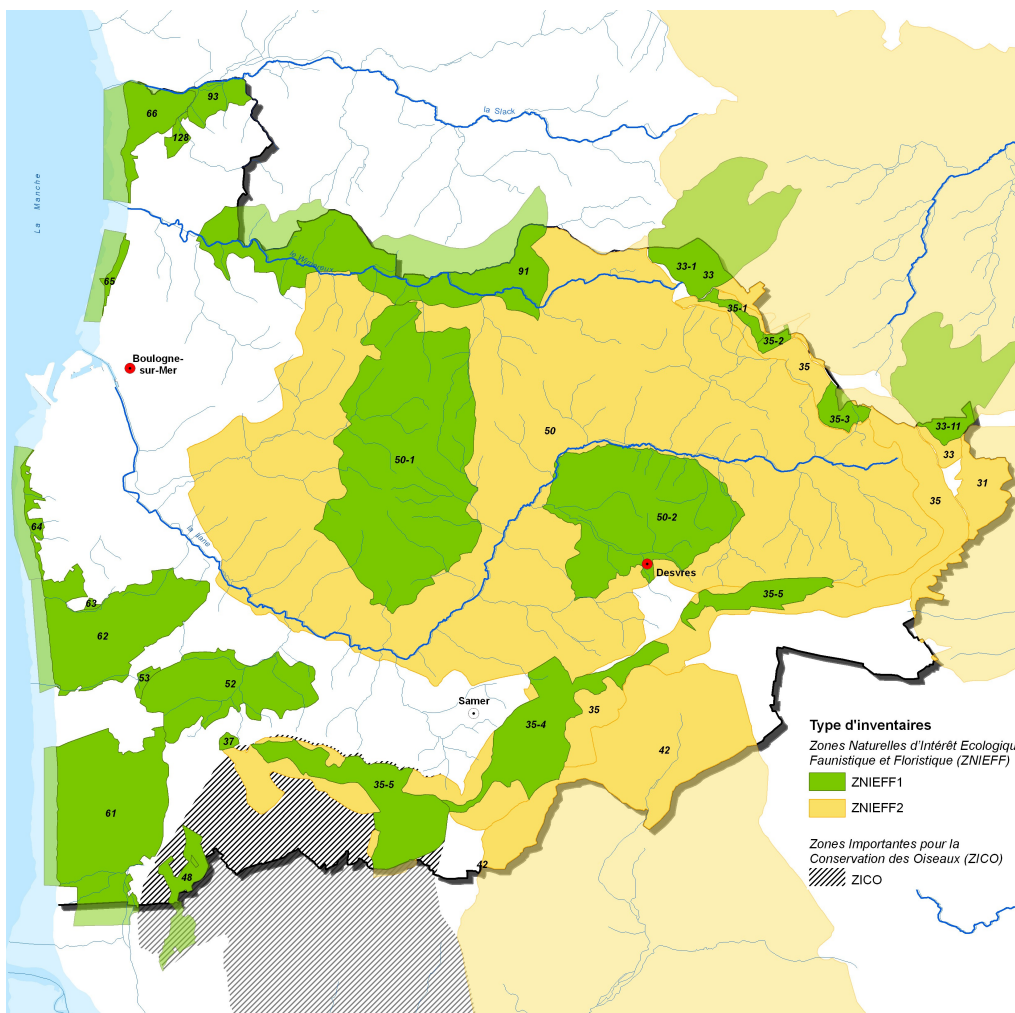


## 6. La protection des espèces et des espaces



## 6. La protection des espèces et des espaces

### Une protection associée à des inventaires



Code DIREN	Titre du site	Superficie incluse dans le territoire du SCOT
31	La Vallée du Bléquin et les Vallées sèches adjacentes au Ruisseau d'Acquin	376 ha
33	Boutonnaire de Pays de Licques	469 ha
033-01	Les Bois de Haut, Bois de l'Enclos et Coteaux adjacents	241ha
33-11	Les Bois Court Haut, Bois Roblin, Bois Forte Taille, Bois du Loguin, Bois de la Longue Rue et leurs lisières	87 ha
35	Cuesta du Boulonnais entre Neuchâtel - Hardelot et Colembert	4384 ha
035-01	Pelouses crayeuses de Nabringhen	65 ha
035-02	Mont Saint Sylvestre	38 ha
035-03	Mont de Brunembert	115 ha
035-04	Bois de l'Eperche, coteau de Longfosse et pelouse du Molinet	845 ha
035-05	Coteau crayeux de Nesles Verlinchun et Bois de Tingry	748 ha
037	Glaisière de Nesles	22 ha
42	Vallée de la Course et ses versants	1826 ha
048	Coteau crayeux de Dannes et de Camiers	141 ha
50	Le complexe bocager du Bas-Boulonnais et de la Liane	19 196 ha
050-01	Forêt de Boulogne-sur-Mer et ses lisières	3062 ha
050-02	Forêt domaniale de Desvres et ses lisières	1771 ha
052	Forêt domaniale d'Hardelot et ses lisières	882 ha
053	Etang de la Claire Eau	30 ha
061	Dunes de Dannes et du Mont-St-Frieux	1722 ha
062	Dunes D'Ecault et de Condette	1226 ha
063	Pelouse Silicieuse d'Ecault	9 ha
064	Falaises D'Equihen	241ha
065	La Pointe de la Crèche et la Falaise entre Boulogne sur Mer	181 ha
066	Les Dunes de la Slack, La Pointe aux Oies et La Pointe de la Rochette	538 ha
091	La Vallée du Wimereux entre Wimille et Belle-et-Houllefort	1344 ha
128	Les Prairies de la Warenne	50 ha
035-05a	Bois des Monts, Mont Graux, Mont Huln et ancienne carrière du Mont Pelé à Desvres	270 ha
93	Basse vallée de la Slack	160 ha

SCOT du Boulonnais

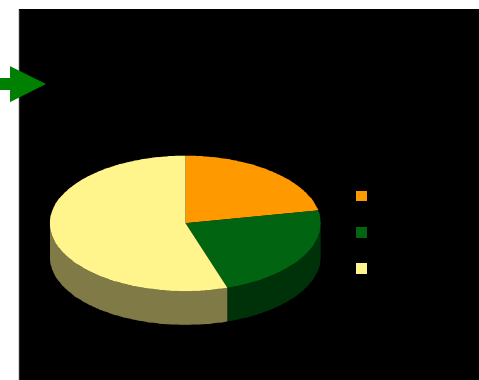
Inventaires du patrimoine naturel

Janv. 2009

Sources : M.E.D., 2007 -- ©IGN - BD Cartho® (2005)  
PNR des Caps et Marais d'Opale

## 6. La protection des espèces et des espaces

Statut	Surface (en ha)	% du territoire
Site NATURA 2000	2 365	5
Réserves biologiques forestières	27	0,06
Arrêtés de Protection de Biotope	296	0,65
Réserves Naturelles Régionales	15	< 0,05
<b>Total des protections</b>	<b>2 374</b>	<b>5,3</b>
ZNIEFF de type I	13 104	29
ZNIEFF de type II	25 776	57
<b>Total des ZNIEFF</b>	<b>32 520</b>	<b>72</b>
ZICO	2 716	6
<b>Total des inventaires</b>	<b>33 867</b>	<b>75</b>
<b>Total</b>	<b>33 867</b>	<b>75</b>



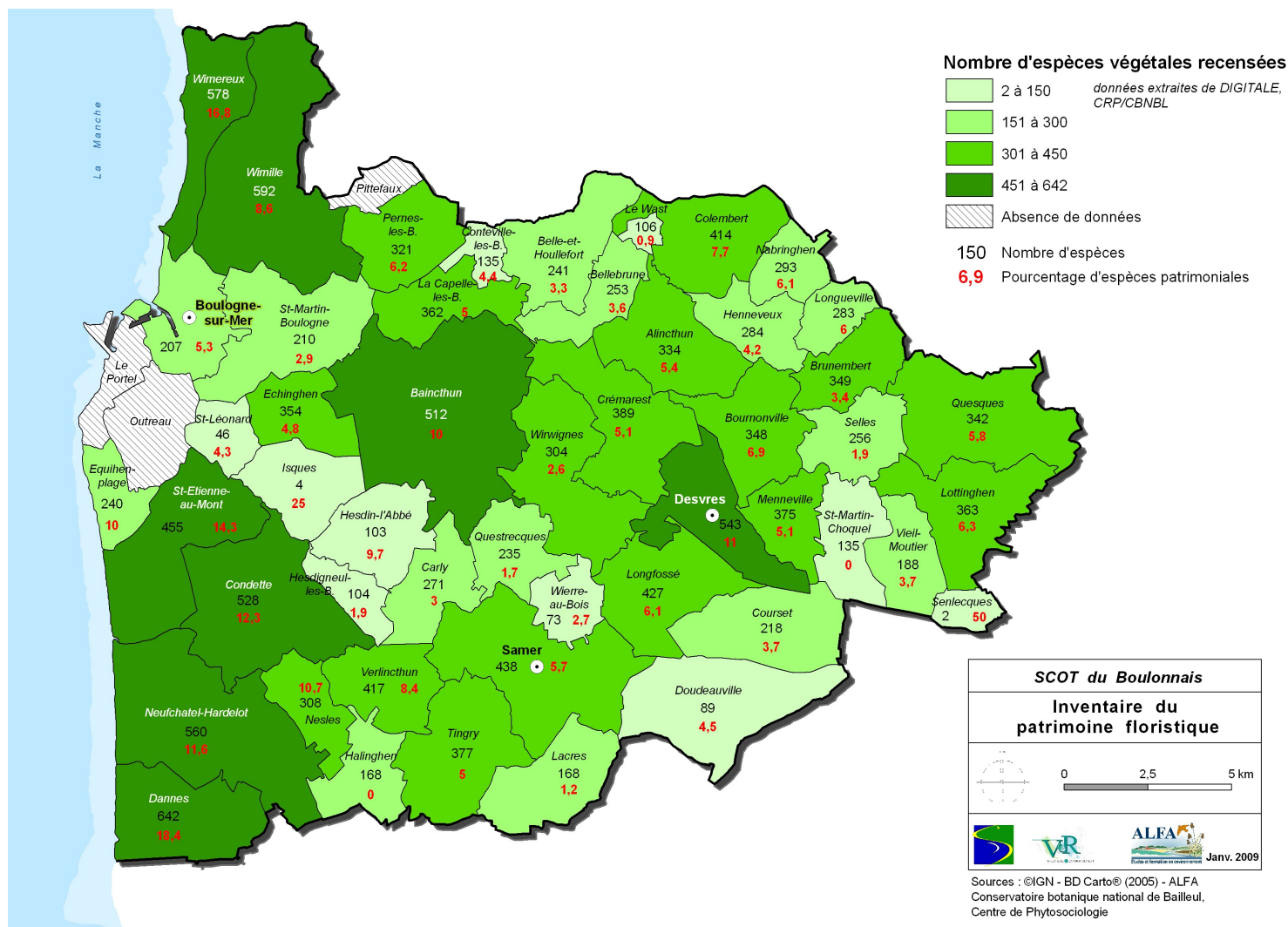
Statut	Surface (en ha)	% du territoire	Surfaces concernées en Région (en ha)	Part des sites en NPDC	Surfaces concernées au plan national (en ha)	Part des sites en France
Site NATURA 2000 (SIC et ZPS)	2 365	5	23969	2	3473329	6,3
Réserves biologiques forestières	27	0,06	650	0,05	19897	0,04
Arrêtés de Protection de Biotope	296	0,65	1475	0,12	104356	0,19
Réserves Naturelles Régionales	15	< 0,05	579	0,05	16097	0,03



**Conséquence : une protection cloisonnée**

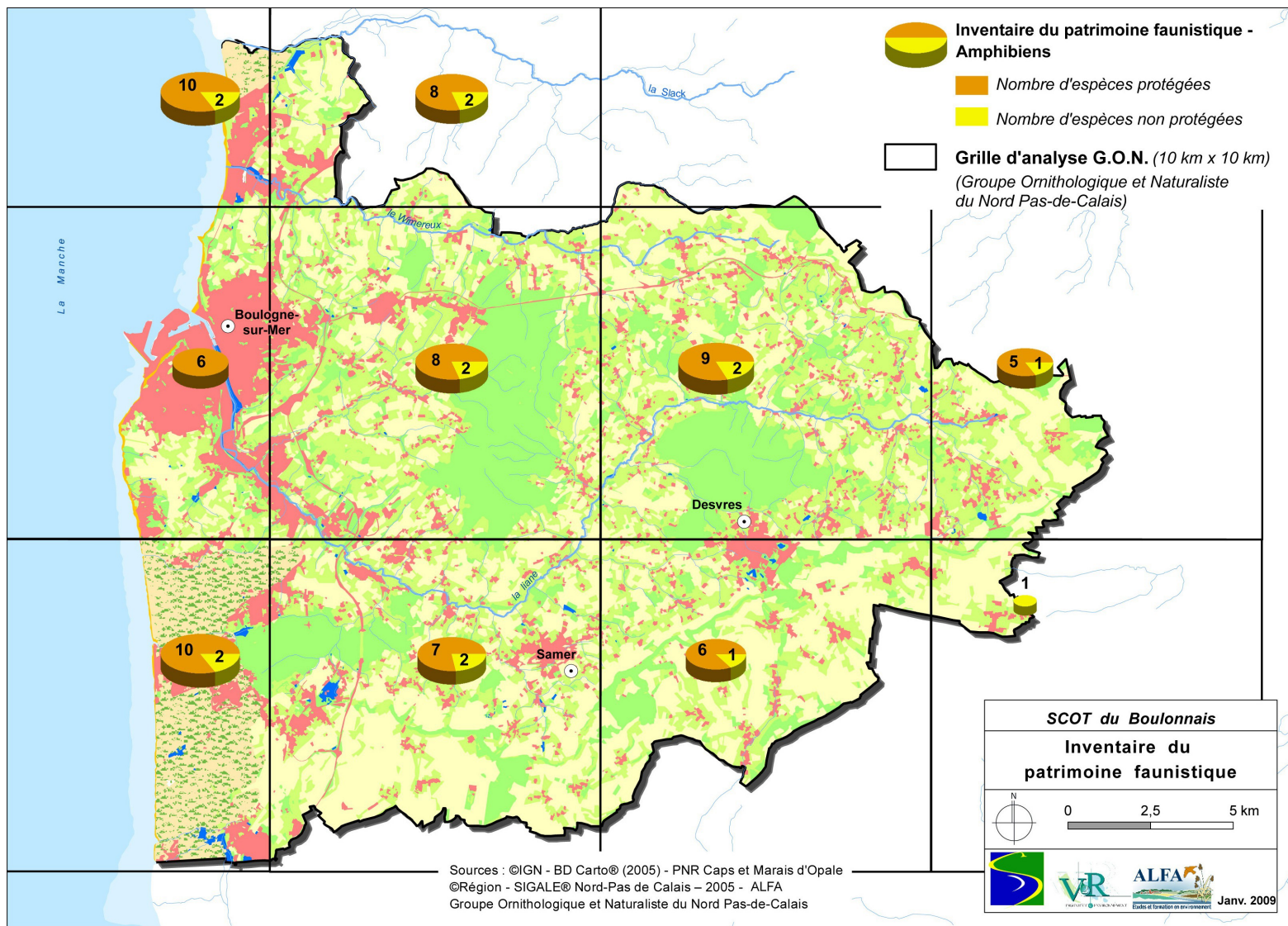


## 6. La protection des espèces et des espaces

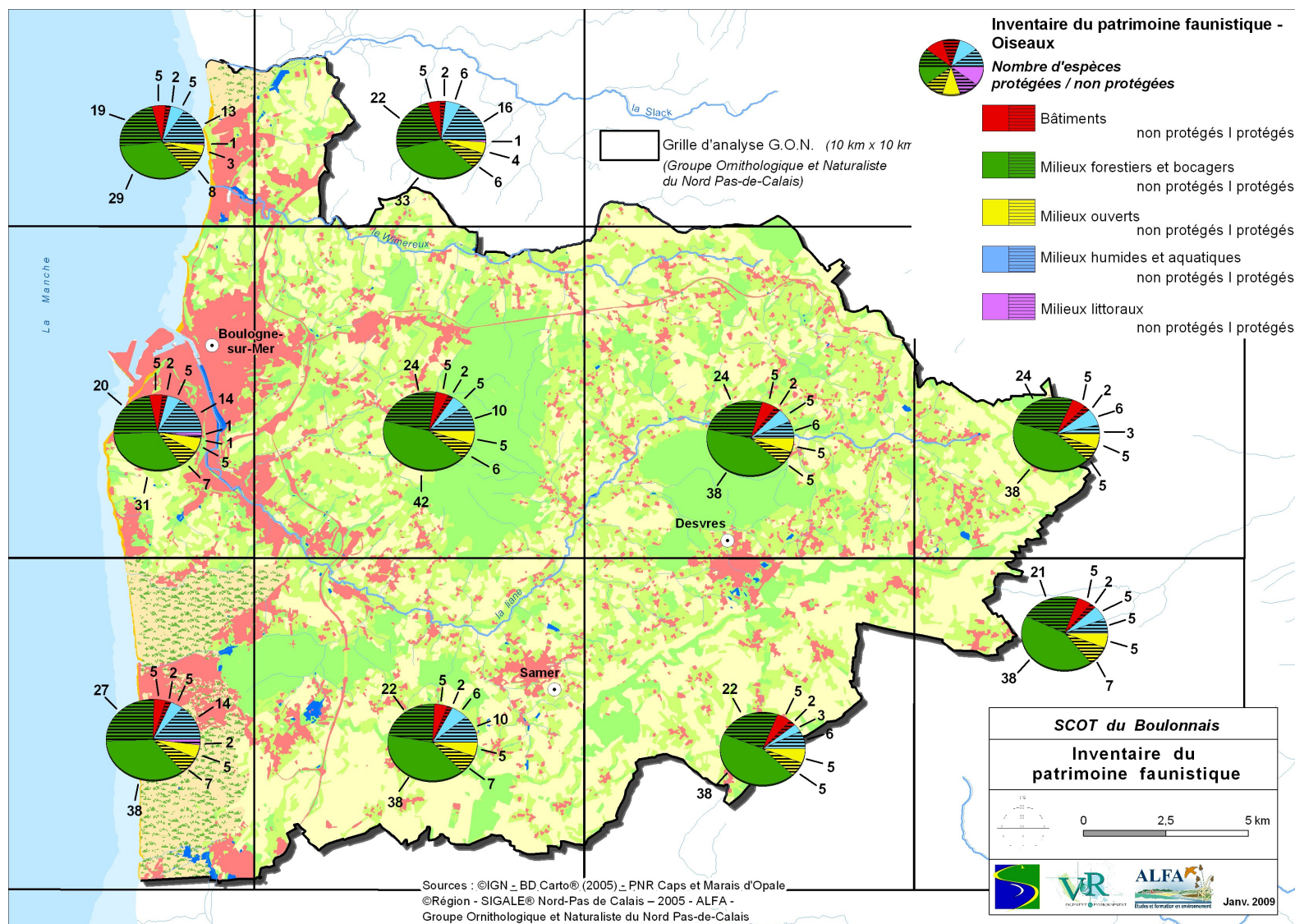




## 6. La protection des espèces et des espaces

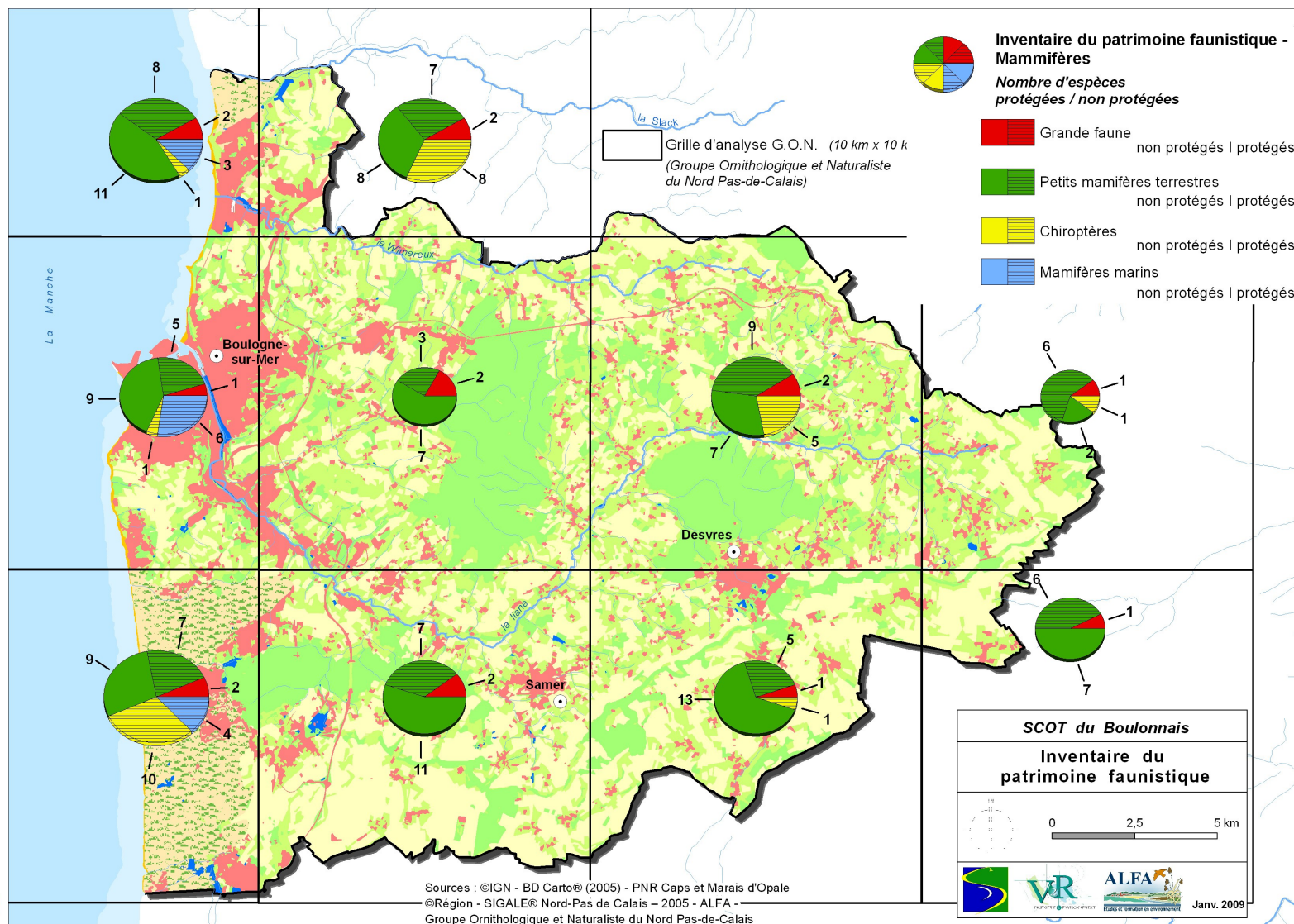


## 6. La protection des espèces et des espaces



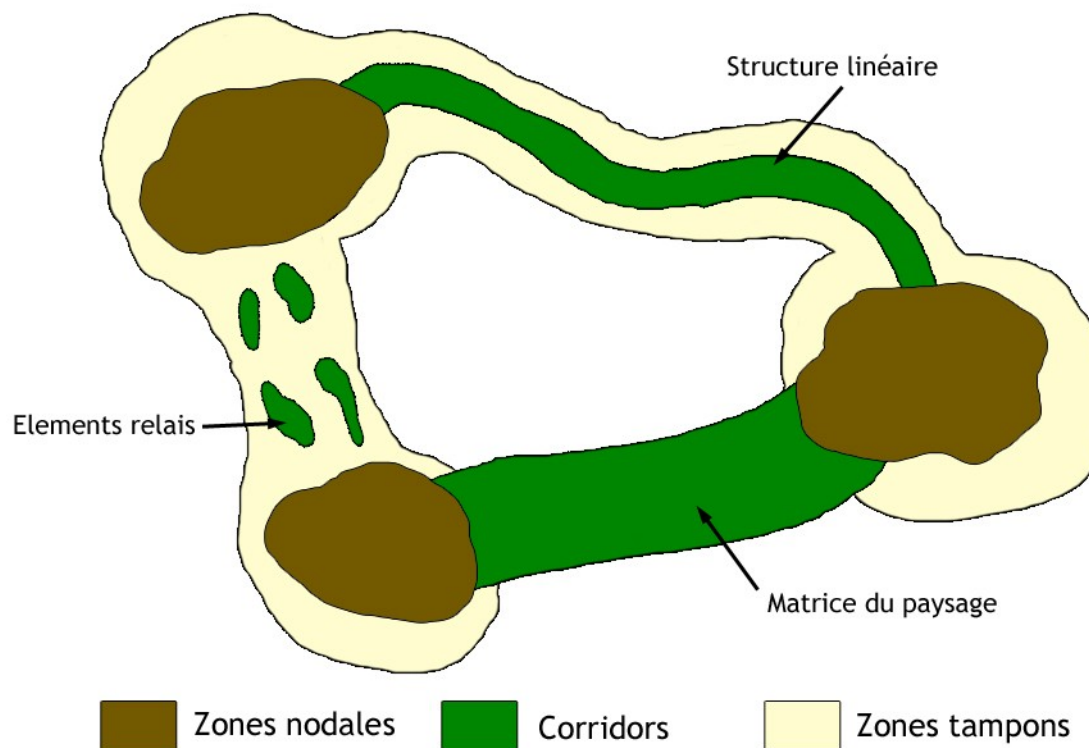


## 6. La protection des espèces et des espaces





## 7. Un besoin de connecter les espaces : renforcement du réseau écologique...



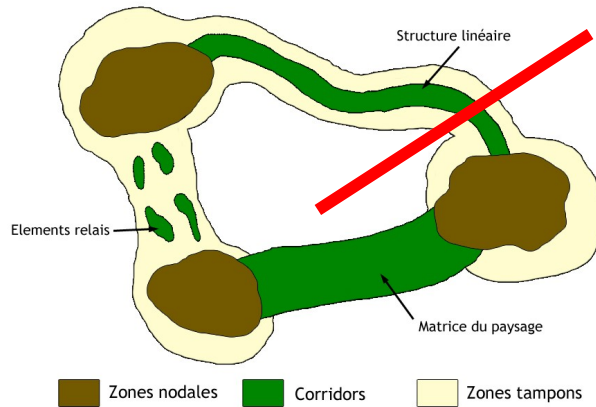
## 7. Un besoin de connecter les espaces : renforcement du réseau écologique...

---





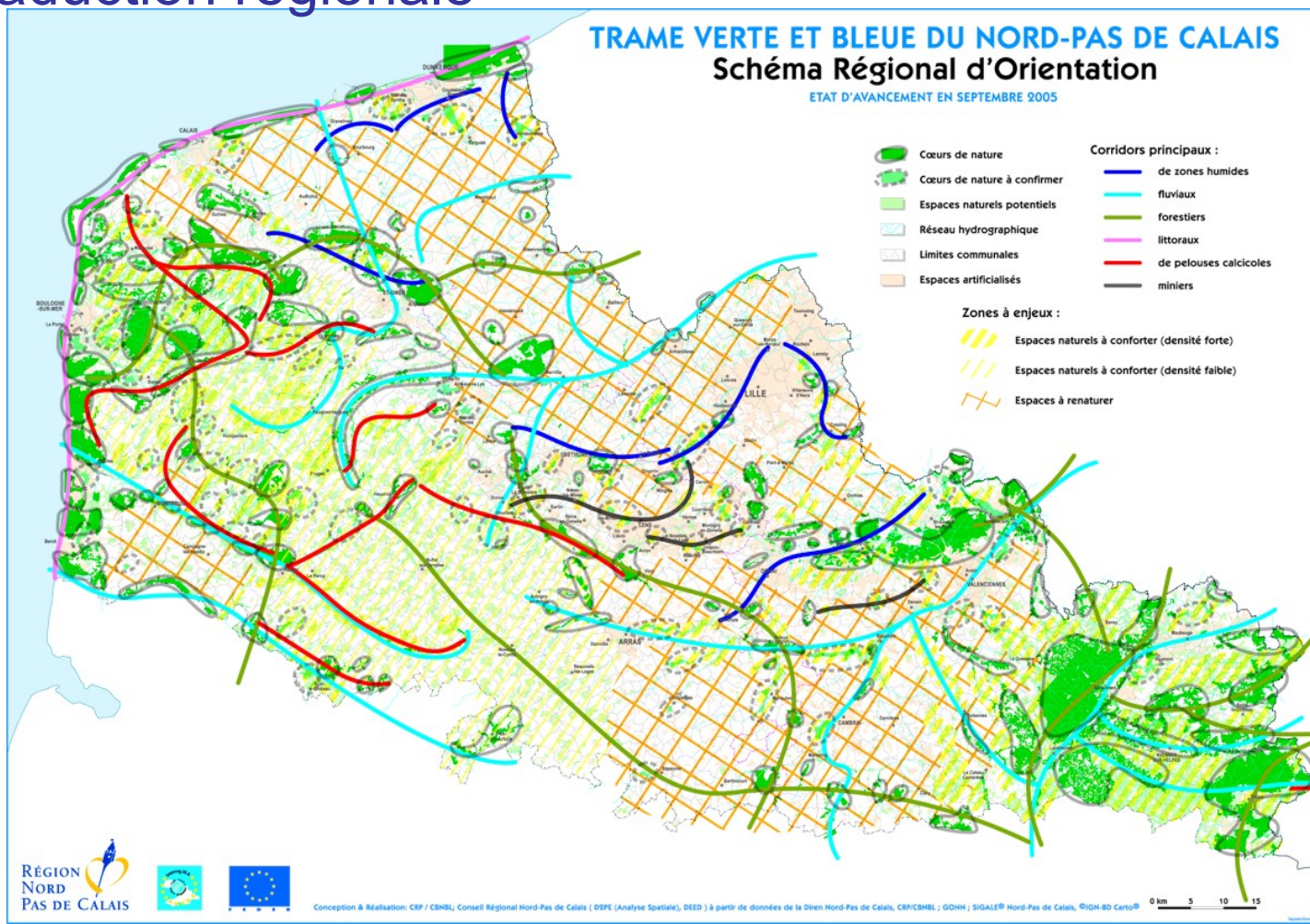
## 7. Un besoin de connecter les espaces : renforcement du réseau écologique...



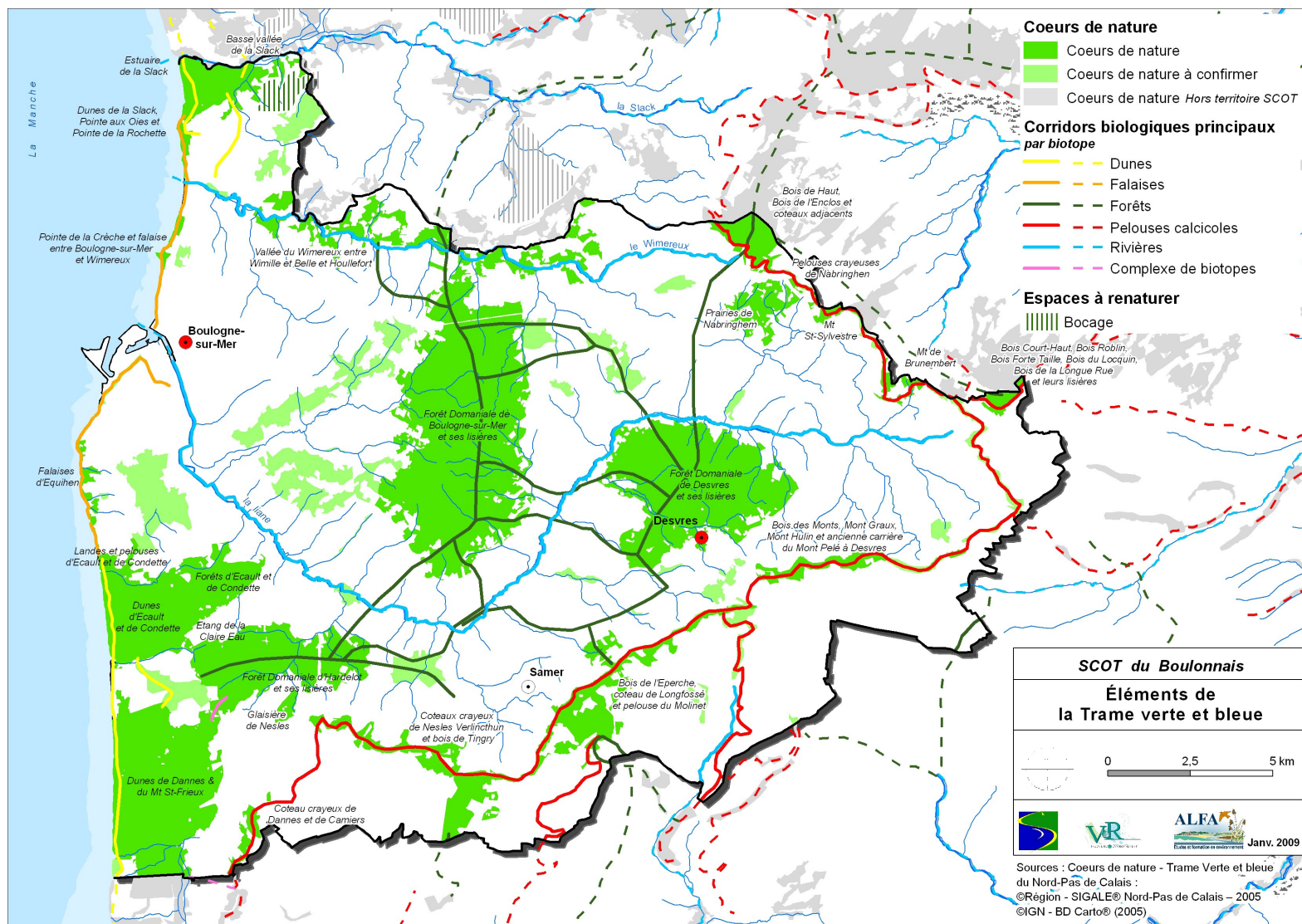


## 7. Un besoin de connecter les espaces : renforcement du réseau écologique...

### La traduction régionale



## 7. Un besoin de connecter les espaces : renforcement du réseau écologique...





## 8. Conséquences possibles de l'aménagement du territoire sur le patrimoine naturel

---

### Les effets directs possibles

- Destruction d'espèces, de milieux naturels, de corridors biologiques
- Morcellement du territoire
- Perte d'identité éco-paysagère
- ...

### Les effets induits possibles

- Surfréquentation et donc dérangement, piétinement sur les espaces aménagés mais aussi leurs abords
- Pollutions, détritrus
- ...

## 8. Conséquences possibles de l'aménagement du territoire sur le patrimoine naturel

---

Mais aussi...

La création de zones refuges

La prise en compte du patrimoine naturel dans la phase d'aménagement mais aussi de gestion

Au final : un renforcement de la biodiversité

*Cas de Landâcres*



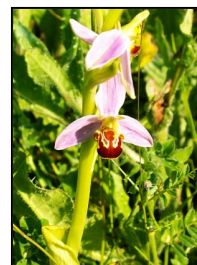
## 8. Conséquences possibles de l'aménagement du territoire Cas de Landâcres

315 espèces végétales  
recensées en 2006 (150% de  
plus qu'en 1997/1998)

dont **9 espèces protégées**

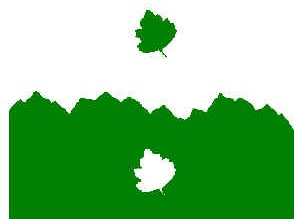
**108 espèces d'oiseaux** en  
2008

7 espèces d'amphibiens et  
reptiles...

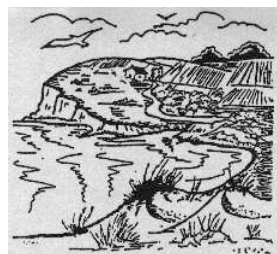


## 9. Les acteurs sur le territoire

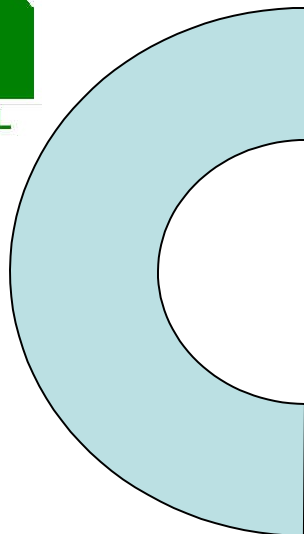
Conservatoire Botanique National



BAILLEUL



BNE



Conservatoire  
de l'espace  
littoral  
et des rivages  
lacustres



Parc  
naturel  
régional  
des Caps et  
Marais d'Opale



Office National  
de la Chasse  
et de la Faune Sauvage



## 10. Les principales actions sur le territoire : volet relatif à la planification

---

### Etudes paysagères et environnementales

Financement par le PNR de

90% de l'étude pour les communes < 2000  
habitants

50% de l'étude pour les communes > 2000  
habitants

### Plans Locaux d'Urbanisme

Espace Boisé Classé, Zone N en particulier.

### Schéma de Trame verte et bleue régionale

Appel à projets (zones humides, corridors  
boisés)



## 10. Les principales actions sur le territoire : volet relatif à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement



ARENA

Nausicaa

Sorties-nature d'EDEN 62

Chantiers-nature (PNR, EDEN 62, Les Blongios)

Plantons le décor

Formations grand public  
(plantations, taille...)





## 11. Les principales actions sur le territoire : volet relatif à la gestion



### Opération Grand Site

#### Gestion d'espaces naturels

- Eden 62 (ENS)
- PNR (RNR...)
- Contrats Natura 2000 impliquant des propriétaires privés
- Gestion sylvicole durable

#### Gestion différenciée des bords de route

#### Gestion différenciée des espaces verts



## 11. Concilier protection et développement

---

**Objectif : passer de la carte d'espaces protégés à une carte inscrivant des zones de développement...**

Identification de zones à protéger impérativement

Identification de zones où le développement intégrera des prescriptions particulières : zones tampons, corridors biologiques, gestion alternative des eaux pluviales...